

OBJET : Convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme CEE ACTEE

E X P O S É

La Ville de Châteaubriant, dans le cadre du Décret Tertiaire du 23 juillet 2019, a décidé d'être accompagnée par Loire-Atlantique développement-SPL, qui lui a proposé de déposer sa candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt SEQUOIA.

Le Décret Tertiaire impose aux collectivités de réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments municipaux de plus de 1000 m².

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt, entrant dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique), est l'un des programmes déposés par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). Il permet à la Ville de bénéficier de subventions à hauteur de 50 % pour la réalisation des audits règlementaires du décret tertiaire.

Loire-Atlantique développement-SPL a déposé sa candidature à cet Appel à Manifestation d'Intérêt, pour les collectivités du groupement composé de 10 bénéficiaires, dont la Ville de Châteaubriant en fait partie. En effet, la Ville a été lauréate par le jury du 24 février 2021.

Afin de devenir partenaire du Programme ACTEE et s'inscrire dans le dispositif SEQUOIA, la Ville de Châteaubriant s'engage à réaliser, avant le mois de mars 2023, des études techniques représentant un coût global de 32 000 € HT et bénéficiera d'un financement à hauteur de 16 000 € HT.

Il vous est proposé de réaliser ces audits énergétiques dans les bâtiments suivants :

- Ecole Marcel Viaud ;
- Ecole maternelle et élémentaire Cadou ;
- Ecole maternelle et élémentaire Claude Monet ;
- Mairie.

D É C I S I O N

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention annexée à la présente délibération et de prendre toutes les mesures nécessaires à son application.

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210715-840-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15-07-2021

Publication le : 15-07-2021

Les propositions sont adoptées à l'unanimité
Fait et délibéré à Châteaubriant

A la Halle de Béré, le 7 juillet 2021

Le Maire,
Alain HUNAUT



Alain Hunault



Le Maire
Alain Hunault
Alain HUNAUT



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 7 JUILLET 2021

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

L'an deux mil vingt et un, le sept juillet 2021, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le premier juillet 2021, se sont réunis à la Halle de Béré en respect des règles de distanciation sociale, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme RICHEL, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme BOURDAIS a donné procuration à Mme CIRON

M. KESKIN a donné procuration à M. BOISSEAU

M. SINENBERG a donné procuration à Mme SONNET

M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY

Mme HEBERT a donné procuration à M. NOMARI

M. ~~BARON~~ Préfet de Loire-Atlantique

044-214400368-20210715-840-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15-07-2021

Publication le : 15-07-2021



Le Maire,
Se Alain HUNAUT M. CHAUVIN



Hôtel de Ville – B.P. 189 – 44146 CHATEAUBRIANT CEDEX
T. 02.40.28.16.04 – Fax : 02.40.28.16.04 – Site Internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>
e-mail : mairie@ville-chateaubriant.fr